



Feuille de route académique – Mémoire & Education Artistique et Culturelle (EAC)

publié le 09/07/2025

Descriptif :

Transmettre la Mémoire par l'éducation artistique

Transmettre la mémoire, c'est offrir aux élèves les outils pour comprendre le passé, exercer leur esprit critique et construire une conscience citoyenne éclairée. Croisée avec l'Éducation artistique et culturelle (EAC), cette démarche prend une force singulière : elle donne à voir, à ressentir, à interpréter. Elle permet à chacun d'entrer en relation avec des héritages parfois douloureux, mais aussi porteurs d'esérance, à travers la médiation sensible des arts.

La présente feuille de route, élaborée suite au Plan national de formation « Mémoire et EAC » des 26 et 27 mars 2025, s'inscrit dans la continuité des priorités ministérielles visant à renforcer les piliers de l'école de la République : la citoyenneté, la laïcité, le respect de l'autre. Elle est le fruit d'un travail concerté entre la **Délégation académique à l'action culturelle (DAAC)** et le **Pôle Valeurs de la République**, mobilisant inspecteurs, enseignants, conseillers pédagogiques, artistes, partenaires culturels et institutions mémorielles.



[Feuille de route académique Mémoire et EAC](#) (PDF de 3.4 Mo)

Septembre 2025

Par cette feuille de route, l'académie de Poitiers affirme sa volonté d'articuler mémoire et création, réflexion et émotion, dans une dynamique pédagogique exigeante et inclusive. Elle entend ainsi contribuer, avec constance et détermination, à **former les citoyens libres, éclairés et solidaires** dont notre démocratie a besoin.

Axe 3 : Déploiement dans le 1er et le 2nd degrés

- Encourager l'intégration de la mémoire dans les projets d'éducation artistique et culturelle existants.
- Favoriser l'enrichissement des actions mémorielles par une dimension artistique et culturelle.
- Objectif académique : engager au moins une école par circonscription ou un établissement par réseau ECLURE dans un projet mémoriel dès l'année scolaire 2025-2026, et garantir à chaque élève une expérience mémorielle au cours de sa scolarité.
- Favoriser des parcours inter-degrés « mémoire et EAC ».
- En lien avec la DAREIC, développer des projets mémoriels dans le cadre des jumelages européens entre classes ou équipes éducatives.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.